



DECLARATION UNSa CSE Central du 13 mai 2020

L'UNSa a souhaité interroger les salariés pour entendre leur position sur le déconfinement le 11 mai.

La compilation des résultats de cette enquête montre une inquiétude forte chez les salariés en ce qui concerne un retour physique dans les bureaux du fait, non seulement des conditions d'hygiène dans les espaces de travail, mais également des contraintes liées au transport.

Le questionnaire de la Direction n'a fait que confirmer cette inquiétude avec seulement 16 % des salariés qui souhaitent reprendre l'activité sur leurs lieux de travail.

Bien des questions sont posées et la Direction doit réaliser une importante phase de communication et de pédagogie pour informer et rassurer les salariés quant aux mesures prises pour leur sécurité. Le télétravail, prôné et demandé par l'UNSa, devra faire partie intégrante du nouvel environnement de travail. Sa durée doit bien sûr être augmentée et son indemnisation devra devenir la norme avec la prise en charge des tickets restaurant. Quant aux salariés, souvent des femmes, pour lesquels le Télétravail est incompatible avec la garde des enfants, la suspension de l'activité avec maintien de salaires doit pouvoir être proposée.

Depuis l'arrivée du virus Covid-19 en France, l'UNSa a quotidiennement alerté la Direction sur la nécessité de mettre en place des mesures pour protéger les salariés.

En guise de réponse, courant février et début mars, il a été mis à disposition des salariés quelques moyens de protection, gels hydro alcoolique et savons dans les toilettes. Dès la publication des décisions du gouvernement quant au confinement général, l'entreprise a mis en sécurité l'ensemble des salariés du Pole Télécom en dehors de ceux, indispensables à la continuité de l'activité dont notamment les équipes de la Supervision, des Obligations légales, techniciens terrains que l'UNSa souhaite particulièrement remercier pour leur implication et leur professionnalisme.

Au fur et à mesure des décisions du gouvernement, l'UNSa n'a pu que constater que la Direction déroulait ses actions de prévention, sans qu'aucune discussion préalable ne soit entamée avec les Organisations Syndicales et les Instances Représentatives du Personnel.

Dès la mi-avril, dans l'optique du futur déconfinement, l'UNSa a alerté la Direction sur la nécessité de préparer conjointement cette opération. Rien n'a été fait pour qu'un accord soit négocié préalablement comme cela s'est fait dans de nombreuses entreprises, la Direction a géré et organisé seule les conditions de retour des salariés dans l'entreprise. C'est seulement le 5 mai qu'un document a été présenté au CSE Central. Un document contrasté dans lequel l'UNSa n'a pu que constater, malgré certaines bonnes pratiques, des manquements importants.

L'UNSa tient à souligner le travail acharné de nos collègues des services généraux et de quelques managers, obligés de travailler dans l'urgence et notamment, le week-end entre le 5 et le 11 mai.

Cependant, l'UNSa dénonce l'insuffisance des moyens humains et matériels mis à œuvre pour ce dossier, au vu de l'importance et de la taille de l'entreprise. Pour rappel, dans l'UES SFR, il y a plus de 7 000 salariés internes, plus de 2 000 prestataires travaillant sur plus de 50 sites.

Le 11 mai, les élus de l'UNSa sont revenus sur les différents sites pour vérifier que le nécessaire à la reprise du travail en présentiel avait été mis en place. Sur les principaux sites, l'UNSa reconnaît que le nécessaire a



été globalement fait, grâce aux travaux des équipes de la DIAG, cependant on constate de très nombreux manquements.

Si l'UNSa reconnaît le travail des salariés impliqués dans la reprise d'activité, il lui appartient de dénoncer les manquements de la Direction générale.

Depuis des années, les effets de la réduction drastique des coûts de fonctionnement, des effectifs des services généraux, la diminution des moyens matériels sont mis en évidence par cette crise covid-19. Pour exemples :

- Sur Rennes, il n'y avait aucun représentant de l'employeur le jour de la reprise et les demandes des élus UNSa présents, doivent être pris en compte notamment en ce qui concerne la constitution des équipes A ou B (salariés en face l'un de l'autre).*
- Sur Bordeaux, les élus UNSa ne peuvent que regretter l'absence d'un représentant de la Direction. Le point noir est le site en lui-même qui n'est absolument adapté pour ce genre de crise et de situation exceptionnelle. A l'origine, c'est un site technique un NetCenter qui abrite des équipements et n'a pas vocation à recevoir des salariés.*

Les élus UNSa signalent les accès étroits et non aménagés, les dimensions des espaces qui ne permettent absolument pas la distanciation demandée, à savoir 4m2 par salarié. Ce site ne devrait pas être rouvert et l'ensemble des salariés devrait être maintenu en TAD.

- Sur Aix, les élus UNSa ont souligné le soin apporté à l'organisation adéquate des lieux. Certains points devront être améliorés tels que la prestation ménage qui devra être renforcée en fonction de l'évolution du nombre de personnes présentes sur les petits sites. En effet pour l'instant il y a très peu collaborateurs présents sur ces sites.*
- Sur Toulouse, l' élu UNSa constate la bonne réalisation des mesures de prévention. Entre autres points noirs : des portes d'accès qui nécessitent une manipulation manuelle.*
- ...*

Sur les sites, la fourniture et l'approvisionnement des éléments indispensables (masque, gel hydroalcoolique, savon, séparation transparente plexi,) à l'hygiène sécuritaire doit être réalisée en quantité suffisante afin que chaque salarié puisse trouver une solution tout au long de sa journée de présence.

La Direction a souhaité, unilatéralement, que la reprise se fasse le 11 et a mis en place des actions que nous considérons incomplètes. Les élus de l'UNSa dénoncent des petites économies qui peuvent, dans le cadre de la pandémie, entraîner de graves dysfonctionnements dans la gestion sanitaire de l'ensemble des sites de l'UES SFR.

L'UNSa attend de la Direction générale, et des actionnaires du groupe, de tirer les enseignements de cette situation et de revenir sur sa politique effrénée de réductions de coûts. La réduction, depuis 2015, des coûts de structures a maintenant de graves conséquences sur le corps social, car les personnes en charge de la remise en route matérielle de l'entreprise, n'ont que peu de moyens pour répondre aux exigences sécuritaires de la période.



Si dans de nombreux sites, les fontaines à eau sont fermées à juste titre, l'UNSa déplore le refus de fournir, à ses salariés, des bouteilles d'eau comme de nombreuses autres entreprises le font. Les salariés doivent donc se rendre aux toilettes pour remplir leurs bouteilles.

L'UNSa attend pour les mois à venir, où la pandémie sera encore en activité, que la Direction de SFR dégage les moyens nécessaires pour la sécurité et la santé de ces salariés. Pour rappel, notre société a dû payer en 2019 plus de 834 millions d'euros d'intérêts aux banques et au fonds de pension afin que le groupe SFR appartienne, à terme, à nos actionnaires. Le Groupe SFR a de plus, dégagé 4,5 milliards d'EBITDA.

Aucune explication ne saurait justifier un manque de moyens pour assurer la sécurité des salariés.

Cette pandémie doit faire réfléchir nos dirigeants sur ce point. Cette gestion par l'économie des coûts à l'extrême entraîne de fortes tensions au sein du corps social du groupe Altice. A force de tirer sur la corde, cette dernière finira par casser.

L'UNSa, en cas de graves accidents, ne manquera pas de pointer les différents niveaux de responsabilités. Durant cette période de pandémie, l'UNSa a demandé à ce que les élus soient contributeurs afin de permettre la réalisation optimale des conditions de travail. Les 180 représentants de proximité, dont la moitié est UNSa, auraient dû être associés en amont au retour des salariés comme le prévoit notre accord de la mise en place des CSE du 19 mars 2019. Pour rappel, le rôle des élus est de prévenir par écrit tout dysfonctionnement en regard des préconisations du gouvernement.

Le gouvernement a publié un « protocole national de déconfinement » qui précise les obligations de la Direction. En cas d'incident grave, l'UNSa ne souhaite nullement que ces élus puissent être remis en cause dans leurs rôles de Lanceurs d'alerte. Les élus de l'UNSa sont sur le terrain dans un esprit constructif, mais déterminés à pointer tous les manquements.

L'UNSa demande que les Commissions Santé et Sécurité des instances soient parties prenantes de cette période et que la parole des Représentants de proximité, élus au plus près des salariés, soit prise en compte. Dans ce but, les élus doivent obtenir les pleins accès aux espaces de travail.

L'UNSa souhaite remercier et apporter son soutien à tous les salariés des services généraux, aux RH qui ont travaillé dans de piètres conditions pour honorer les obligations de l'employeur et à tous ceux qui ont œuvré pour un retour sur site en toute sécurité.